

Le conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire :

**JEUDI 20 FÉVRIER 2020 à 19 h 00**

**À l'hôtel de ville (Salle du conseil municipal)**  
**À l'ordre du jour :**

**Présentation du Centre de soins immédiats**

**FINANCES**

- POINT N°1 GARANTIE D'EMPRUNT - PROGRAMME DE CONSTRUCTION DE 18 LOGEMENTS COLLECTIFS - OPÉRATION 28  
BOULEVARD DES EPINETTES - MONTANT TOTAL DES PRÊTS 1 921 400 EUROS.  
POINT N°2 GARANTIE D'EMPRUNT - PROGRAMME DE CONSTRUCTION DE 16 LOGEMENTS COLLECTIFS - OPÉRATION 28  
BOULEVARD DES EPINETTES - MONTANT TOTAL DES PRÊTS 3 517 900 EUROS.

**CULTUREL**

- POINT N°3 CONVENTION POUR LE FINANCEMENT D'UN PROJET EXCEPTIONNEL DE L'ASSOCIATION ARPADI

**AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - FONCIER**

- POINT N°4 CHEMIN DE LA CREUSE - CESSION À L'EURO SYMBOLIQUE CONSENTIE PAR LA SCCV LE JARDIN DE PAUL -  
PARCELLES AL N° 66 ET 179

**TRAVAUX**

- POINT N°5 AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DES THERMES RD 15A DU PR 0 + 8 AU PR 0 + 365 - CONVENTION ENTRE LA  
COMMUNE DE DIVONNE-LES-BAINS ET LE DÉPARTEMENT DE L'AIN  
POINT N°6 CONVENTION FINANCIÈRE POUR LE DÉPLOIEMENT DES BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUE  
- AVENANT N°1

**COMMANDE PUBLIQUE**

- POINT N°7 FOURNITURE, INSTALLATION ET MAINTENANCE D'ABRIS BUS NON PUBLICITAIRES - CHOIX DU PRESTATAIRE  
POINT N°8 EXPLOITATION DU CENTRE NAUTIQUE - CHOIX DU PRESTATAIRE

**ADMINISTRATION GENERALE**

- POINT N°9 ACQUISITION LICENCE IV  
POINT N°10 COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES DU 9 FÉVRIER  
2019.  
POINT N°11 COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

Le 13 février 2020

Le Maire

Vincent SCATTOLIN

